



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladies psychiatriques

Question écrite n° 78077

Texte de la question

M. Patrick Balkany attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la politique de santé mentale menée par le Gouvernement. Au terme de son rapport parlementaire intitulé « La psychiatrie en France : de la stigmatisation à la médecine de pointe », le sénateur Alain Milon avait préconisé la tenue d'états généraux de la santé mentale. Aussi, plusieurs mois après la formulation de ce vœu qui semble être resté lettre morte, il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment à ce sujet et de lui indiquer, le cas échéant, si la tenue de ces états généraux pourrait avoir lieu dans des délais satisfaisants.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Balkany](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78077

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4911

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)